

Monsieur Vincent QUEVALLIER  
Maire  
Mairie de et à  
59 680 WATTIGNIES LA VICTOIRE

Direction du développement territorial  
Service environnement  
Nos réf. : ND/JCF/CV/CJ - 10/12/2021  
Affaire suivie par Carine JULIEN  
(Tél. 03 27 56 11 87 – e-mail : [cjulien@coeur-avesnois.fr](mailto:cjulien@coeur-avesnois.fr))

Avesnes-sur-Helpe, le 19 janvier 2022

Objet : Réponse à la pétition transmise en novembre 2021  
relative à la collecte de déchets verts

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 9 novembre 2021, accompagnant la pétition de vos habitants sollicitant la mise en place d'un « moyen adapté » pour la collecte des tailles de haies dans votre commune.

La Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de gestion des déchets, est effectivement chargée de l'organisation de la collecte des déchets verts. Dans cet objectif, elle s'est dotée de deux déchetteries disposant de bennes destinées aux tailles et tontes. En complément, la déchetterie de Solre le Château est équipée d'une plate-forme affectée spécifiquement à ce type de déchets. Celle-ci est à la disposition de vos habitants, en accès gratuit, du lundi au samedi et est située à proximité de votre commune (7 kilomètres).

Vos habitants sollicitent ainsi la mise à disposition d'une benne dédiée au sein de votre village, pour les mois de juillet et août. Nous attirons votre attention sur les conséquences d'un tel service supplémentaire. Une benne laissée sans surveillance entraîne des erreurs de tri (autres déchets déposés) et des dépôts de déchets de natures différentes, susceptibles de générer de nouveaux dangers. Par ailleurs, ces phénomènes risquent d'engendrer un refus du centre de traitement du gisement, occasionnant alors un surcoût de traitement, impactant les dépenses du budget communautaire (voir TEOM). De plus, ce service nécessiterait une manutention supplémentaire, et amènerait de nouvelles prestations (location de benne et transport, personnel).

Nous nous permettons de vous rappeler que la 3CA vend à tarif préférentiel de 15 € des composteurs de 400 litres avec bio seaux de 10 litres, permettant aux particuliers de traiter une partie de leurs déchets putrescibles.



Pour toutes ces raisons, et notamment celle de la maîtrise des coûts d'une politique communautaire qui pèse de plus en plus lourd dans notre budget, nous ne pouvons malheureusement répondre favorablement à la demande de vos habitants. Nous vous laissons le soin d'en informer les pétitionnaires.

Comptant sur votre compréhension, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Nicolas DOSEN  
Président  
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois



Jean-Claude FOVEZ  
Vice-Président à la Gestion des Déchets  
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

